



DOSSIER DE CANDIDATURE POUR UN LOGEMENT EN RESIDENCE SOCIALE

(A faire remplir par le travailleur social référent)

R E F E R E N T	Nom et adresse du service		Date de la demande :/..../.... <i>Validité: 1 an à compter de la date de réception</i>
	Nom et qualité du travailleur social		
	Courriel @		
	Nom et coordonnées du référent CCAS / MSD (le cas échéant)		

C A N D I D A T U R E	Nom		Titre de séjour	<input type="checkbox"/>
	Prénom		Récépissé	<input type="checkbox"/>
	Date de naissance		CNI	<input type="checkbox"/>
	Age		Passeport	<input type="checkbox"/>
	Nationalité		Fin de validité :	
	Adresse		Courriel @	
				
	N° CAF/MSA :			
N°SS :				

<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Concubinage <input type="checkbox"/> PACS <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Séparé(e) <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Veuf (ve)				
F A M I L L E	Nom du conjoint :		Titre de séjour	<input type="checkbox"/>
	Prénom :		Récépissé	<input type="checkbox"/>
	Date de naissance :		CNI	<input type="checkbox"/>
	Age :		Passeport	<input type="checkbox"/>
	Nationalité :		Fin de validité :	
	Enfants			
Nom/Prénom :	Age :	Sexe :	Mode de garde :	
		<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	<input type="checkbox"/> à charge <input type="checkbox"/> droit d'héberg <input type="checkbox"/> garde alternée	
		<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	<input type="checkbox"/> à charge <input type="checkbox"/> droit d'héberg <input type="checkbox"/> garde alternée	
		<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	<input type="checkbox"/> à charge <input type="checkbox"/> droit d'héberg <input type="checkbox"/> garde alternée	
		<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	<input type="checkbox"/> à charge <input type="checkbox"/> droit d'héberg <input type="checkbox"/> garde alternée	
Autre(s) personne(s) :				
Lien de parenté				

L O G E M E N T	ACTUELLEMENT OCCUPÉ		S A N T E	<input type="checkbox"/> RQTH
	Depuis le :			Depuis le:
	Typologie :			<input type="checkbox"/> Suivi psychologique
	Nombre occupants :			<input type="checkbox"/> Autre
	Loyer : €			Préciser :
	<input type="checkbox"/> SDS <input type="checkbox"/> HEBERGE <input type="checkbox"/> FAMILLE <input type="checkbox"/> AMI <input type="checkbox"/> PAU			
	<input type="checkbox"/> HOTEL <input type="checkbox"/> LOGEMENT SAISONNIER <input type="checkbox"/> LOCATAIRE PARC PRIVE			
	<input type="checkbox"/> LOCATAIRE PARC PRIVE <input type="checkbox"/> AUTRE.....			

SECTEURS SOUHAITES	NICE	ANTIBES	VALLAURIS	CANNES
	Choix n°	Choix n°	Choix n°	Choix n°

Numérotez de 1 à 3 vos choix : un seul dossier de candidature doit être adressé à API Provence à l'adresse du choix n°1

**DOSSIER DE CANDIDATURE A RENVOYER PAR COURRIER ou PAR COURRIEL A :
API Provence, voir ci-dessous**

SECTEURS SOUHAITES	Nom résidence	Adresse postale	CP-Ville	Courriel
Nice	Résidence Les Nations	25 Avenue Durante	06000 Nice	nice.les.nations@apiprovence.org
Cannes	Villa Christina	3/5 Rue Lycklama	06400 Cannes	cannes.christina@apiprovence.org
Antibes & Vallauris	Résidence Maison d'Antipolis	2 Rue du Dr François Delmas	06600 Antibes	antibes.maisonantipolis@apiprovence.org

--

PARCOURS LOCATIF ANTERIEUR ET SITUATION ACTUELLE

Situation actuelle :

Parcours locatif antérieur :

Avez-vous déjà réalisé d'autres démarches :

<input type="checkbox"/> Logement social : N° Unique Départemental :	
<input type="checkbox"/> 1% Logement :	
<input type="checkbox"/> Dossier DALO <input type="checkbox"/> Déposé	Décision :
<input type="checkbox"/> Dossier DAHO <input type="checkbox"/> Déposé	Décision :
<input type="checkbox"/> Logement intermédiaire	Préciser :
<input type="checkbox"/> SIAO Insertion : <input type="checkbox"/> CHRS I <input type="checkbox"/> CHRS U <input type="checkbox"/> ALT	
<input type="checkbox"/> SIAO Logement : <input type="checkbox"/> Pension de famille <input type="checkbox"/> Résidence sociale tout public	
<input type="checkbox"/> Résidence sociale jeunes actifs (RSJA) <input type="checkbox"/> Résidence Habitat Jeunes (ex FJT)	
<input type="checkbox"/> Autres Démarches Préciser :	

SECTEURS SOUHAITES	Toulon Ouest	Toulon Est	Haut Var	Var Esterel	Golfe de St Tropez
	Choix n°	Choix n°	Choix n°	Choix n°	Choix n°

**Numérotez de 1 à 3 vos choix : un seul dossier de candidature doit être adressé à API Provence à l'adresse
du choix n°1**

**DOSSIER DE CANDIDATURE A RENVOYER PAR COURRIER ou PAR COURRIEL A :
API Provence. voir ci-dessous**

	Résidence	Adresse postale	CP-Ville	Courriel
Toulon Ouest	Mosaïca	320 Avenue Louise Michel	83500 La Seyne	laseyne.mosaica@apiprovence.org
Toulon Est	Le Carami	5 Montée de Costebelle	83400 Hyères	hyeres.lecarami@apiprovence.org
Haut Var	La Calade	217 Bd des Remparts	83300 Draguignan	draguignan.lacalade@apiprovence.org
Var Esterel	Les Sables	172 Rue Savournin	83600 Fréjus	frejus.lessables@apiprovence.org
Golfe de St Tropez	Les Platanes	256 Route du Plan de la Tour	83120 Ste Maxime	stemaxime.lesplatanes@apiprovence.org

PARCOURS LOCATIF ANTERIEUR ET SITUATION ACTUELLE

Situation actuelle :

Parcours locatif antérieur :

Avez-vous déjà réalisé d'autres démarches :

<input type="checkbox"/> Logement social : N° Unique Départemental :	
<input type="checkbox"/> 1% Logement :	
<input type="checkbox"/> Dossier DALO	<input type="checkbox"/> Déposé Décision :
<input type="checkbox"/> Dossier DAHO	<input type="checkbox"/> Déposé Décision :
<input type="checkbox"/> Logement intermédiaire	Préciser :
<input type="checkbox"/> SIAO Insertion	<input type="checkbox"/> CHRS I <input type="checkbox"/> CHRS U <input type="checkbox"/> ALT
<input type="checkbox"/> SIAO Logement	<input type="checkbox"/> Pension de famille <input type="checkbox"/> Résidence sociale tout public
	<input type="checkbox"/> Résidence sociale jeunes actifs (RSJA) <input type="checkbox"/> Résidence Habitat Jeunes (ex FJT)
<input type="checkbox"/> Autres Démarches	Préciser :

SITUATION RELATIVE A L'EMPLOI

Situation actuelle : **Nom employeur ou raison social :**
Adresse :
Siret :

Parcours professionnel antérieur :

Inscrit dans le dispositif RSA (même sans droit à l'Allocation)

UPI

Mesure d'accompagnement

Depuis :

SITUATION BUDGETAIRE

RESSOURCES		CHARGES		DETTES et CREDITS		
Type	Montant	Type	Montant	Type	Mensualité	Restant dû
Salaire / Revenu d'activité		Loyer				
RSA / Prime d'activité		Charges				
Allocations familiales + Compl' fam		Electricité				
CLCA (congé parental)		Gaz / Eau				
Prestation accueil du jeune enfant (PAJE)		Tel fixe / mob / internet				
Allocation de Soutien Familial (ASF)		Assurance habitation				
AAH / Complément AAH / MVA / AEEH		Assurance voiture				
Allocation jour présence parentale		Mutuelle				
Allocation de logement		Taxe habitat° / foncière				
Pôle Emploi : ASS / ARE / ATA		Impôt sur le revenu				
Maladie / Mater/ Pension invalidité		Frais de garde				
Retraite principale / complémentaire / ASPA		Frais de cantine				
Pension de réversion		Transport				
Pension alimentaire perçue		Pension alimentaire				
TOTAL	0	TOTAL	0	TOTAL	0	0

Dossier de surendettement : OUI NON

Recommandation de la commission + date :

.././.....

Décision du Juge + date :

.././.....

EVALUATION SOCIALE ET AVIS MOTIVÉ DU TRAVAILLEUR SOCIAL SUR LE PROJET D'INSERTION

Le demandeur accepte l'accompagnement social :

OUI

NON

Le demandeur a un animal :

OUI

NON

Si oui : solution envisagée :

Signature et cachet du TS référent :

Signature du demandeur :

NOS RESIDENCES SOCIALES

La résidence sociale est un logement meublé temporaire.
Elle a pour objectif de permettre au résident de réaliser son projet d'insertion
afin d'accéder à un logement autonome.

PARC LOCATIF ALPES-MARITIMES (06)			
	Quartiers	Types de logements et nombre	Fourchette montant Redevance (Charges comprises) au 01.01.2025
ANTIBES	- Les Terriers - Centre-Ville	50 T1' 6 T1' 3 T2 1 T3	De 545 € à 681 €
VALLAURIS	- Centre-ville	5 T1' 8 T1 Bis 2 T2	De 558 € à 645€
CANNES	- Gare - La Bocca	12 T1' 28 T1 BIS 7 T2 5 T3 2 T4	De 549 € à 789 €
NICE	- Centre-ville - Port	36 T1	De 559 € à 605 €

*Le dépôt de garantie, correspondant à 1 mois de redevance hors prestations,
est exigible dès la signature du contrat d'occupation.*

CRITERES D'ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT EN RESIDENCE SOCIALE

La résidence sociale est destinée à des personnes :

- * En situation régulière sur le territoire
- * Orientées par un service social
- * Inscrites dans un parcours d'insertion
- * Capables d'occuper un logement individuel
- * Ouvrant droit à l'APL
- * Disposant de ressources au moins égales au RSA
- * Dont les ressources N-2 ne dépassent pas le plafond PLAI

*Les candidatures sont étudiées
mensuellement par la
commission d'attribution
départementale
(sous réserve de logements disponibles)
Validité du dossier : 1 an*

CONTRAT D'OCCUPATION ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Les personnes sont titulaires d'un contrat d'occupation temporaire de 6 mois, renouvelable
mensuellement par tacite reconduction, dans la limite de 12 mois.

L'accompagnement social lié au logement est obligatoire, il est assuré par une accompagnatrice
sociale de l'Association (Assistante sociale ou Conseillère ESF).

Cet accompagnement est réalisé en partenariat avec le travailleur social de secteur durant la
durée de l'hébergement.

LA RESIDENCE SOCIALE

La résidence sociale est un logement meublé temporaire.

Elle a pour objectif de permettre au résident de réaliser son projet d'insertion
afin d'accéder à un logement autonome.

PARC LOCATIF BOUCHES-DU-RHONE (13)			
	Résidence	Types de logements et nombre	Fourchette montant Redevance (Charges comprises) au 01.01.2025
MARSEILLE	La Calanque	54 T1/11 T1BIS / 1 T2	de 546€ à 619€

*Le dépôt de garantie correspondant à 1 mois de redevance hors prestations
est exigible dès la signature du contrat d'occupation.*

CRITERES D'ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT EN RESIDENCE SOCIALE

La résidence sociale est destinée à des personnes :

- * En situation régulière sur le territoire
- * Orientées par un service social
- * Inscrites dans un parcours d'insertion
- * Capables d'occuper un logement individuel
- * Ouvrant droit à l'APL
- * Disposant de ressources au moins égales au RSA
- * Dont les ressources N-2 ne dépassent pas le plafond PLAI

*Les candidatures sont étudiées
mensuellement par la
commission d'attribution départementale
(sous réserve de logements disponibles)
Validité du dossier : 1 an*

CONTRAT D'OCCUPATION ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Les personnes sont titulaires d'un contrat d'occupation temporaire de 6 mois, renouvelable
L'accompagnement social lié au logement est obligatoire, il est assuré par une accompagnatrice

NOS RESIDENCES SOCIALES

La résidence sociale est un logement meublé temporaire.

Elle a pour objectif de permettre au résident de réaliser son projet d'insertion afin d'accéder à un logement autonome.

PARC LOCATIF VAR (83)			
	Ville : Résidence	Types de logements et nombre	Fourchette montant Redevance (Charges comprises) au 01.01.2025
TOULON OUEST	La Seyne : RS Mosaïca	43 T1'	486 €
	La Seyne : RS La Syrah	48 T1' / 1 T1BIS / 1 T2	de 494€ à 607€
TOULON EST	Hyères : RS Le Carami	133 T1' / 28 T1BIS	de 494€ à 571€
HAUT VAR	Draguignan : RS La Calade	46 T1 / 39 T1' / 2 T1BIS / 8 T1BIS ½	de 383€ à 602€
	Le Luc : RS l'Espérance	4T1/32T1'/2T2	de 423€ à 455€
	Brignoles : PF Garnier	5T1' / 6T1BIS PLAI / 9T1BIS PLUS	de 457€ à 594€
	Brignoles : FTM Sébastien	4 T1'	457 €
	Brignoles : FTM Ramonda	1 à 1 LIT P/ 5 à 1 LIT G/ 2 à 2 LITS	de 303€ à 402€
	Brignoles : FTM Friouret	3 à 1 LIT/ 4 à 2 LITS	de 303€ à 402€
	St Maximin : RA André Chaudières	5 T1 / 16 T1' / 1 T2	de 386€ à 573€
ST RAPHAEL	Saint Raphaël : RS Les Magnolias	25 T1	468 €
GOLFE DE ST TROPEZ	Ste Maxime : RS Les Platanes	140 CH 1LIT	392 €
	Cavalaire : RS L'Olivier	36 CH 1 LIT	403 €

Le dépôt de garantie, correspondant à 1 mois de redevance hors prestations, est exigible dès la signature du contrat d'occupation.

CRITERES D'ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT EN RESIDENCE SOCIALE

La résidence sociale est destinée à des personnes :

- * En situation régulière sur le territoire
- * Orientées par un service social
- * Inscrites dans un parcours d'insertion
- * Capables d'occuper un logement individuel
- * Ouvrant droit à l'APL
- * Disposant de ressources au moins égales au RSA
- * Dont les ressources N-2 ne dépassent pas le plafond PLAI

*Les candidatures sont étudiées par la commission d'attribution (sous réserve de logements disponibles)
Validité du dossier : 1 an*

CONTRAT D'OCCUPATION ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Les personnes sont titulaires d'un contrat d'occupation temporaire de 6 mois, renouvelable mensuellement par tacite reconduction, dans la limite de 18 mois.

L'accompagnement social lié au logement est obligatoire, il est assuré par une accompagnatrice sociale de l'Association (Assistante sociale ou Conseillère ESF).

Cet accompagnement est réalisé en partenariat avec le travailleur social de secteur durant la durée de l'hébergement.

PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT A CE DOSSIER

- Justificatif(s) identité valide
- Ordonnance de Non Conciliation / Jugement de divorce
- Jugement JAF (lieu de résidence des enfants+montant pension alimentaire)
- Justificatifs de revenus (3 derniers mois)
- Dernière Notification CAF
- Avis d'Imposition années N-1 et N-2
- 3 dernières quittances de loyer + bail de location
- Copie du contrat d'engagement réciproque RSA
- 1 R.I.B
- Attestation enregistrement demande de logement social <1 an
- Attestation de dépôt / reconnaissance DALO
- Livret de famille (si enfants)
- Justificatifs dettes ou surendettement (+plan Banque de France)
- Photo identité

Les informations recueillies sont nécessaires au traitement de votre demande et peuvent faire l'objet d'un traitement informatique de la part des services habilités d'API Provence, association loi 1901 responsable de traitement, domiciliée Nice La Plaine 1 – Bâtiment E3- 11 Avenue Pontremoli – 06200 NICE

La base légale du traitement est le consentement des personnes. Les données seront conservées en conformité avec la durée légale de prescription, à compter du dernier contact de la personne. Les données ne font pas l'objet de transferts. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit à l'information, d'accès, de rectification, d'effacement de vos données, d'un droit à la limitation du traitement, d'un droit à la portabilité, d'un droit d'opposition à la prospection commerciale, y compris le profilage, d'un droit d'opposition pour motif légitime et d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès. Vous pouvez exercer ces droits à tout moment en adressant un courrier à API Provence, Nice la Plaine 1, Bât.E3, 11 Avenue Emmanuel Pontremoli, 06200 NICE ou un message électronique au délégué à la Protection des Données à dpo@apiprovence.org, accompagné de la copie d'un titre d'identité portant votre signature. Vous disposez également d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.